



Projet de budget 2005

L'Etat réduit ses charges

Conférence de presse du 27 septembre 2004



Déficit limité

- ▶ **Déficit 2005 arrêté le 13 sept. par le Conseil d'Etat : 173,4 mios**

- ▶ **Déficit 2005 à mi-chemin entre :**
 - **prévision de la planification financière : 136 mios**
 - **exigence constitutionnelle
(art.164 Cst-VD : déficit ≤ amortissement) : 220 mios**

- ▶ **Déficit 2005 au niveau du déficit 2004 voté : 168,4 mios**

Recettes et dépenses sans progression



<i>en mios</i>	Budget 2004	Budget 2005	Ecart	
			Budget 2004 / Budget 2005	
Revenus	6'190,2	6'138,9	-51,3	-0,7 %
Charges	6'358,6	6'312,3	-46,3	-0,8 %
Résultat	-168,4	-173,4	+5,0	+2,9 %

- ▶ Prévission budgétaire : carence persistante des revenus (-0,7%)
- ▶ Enveloppe budgétaire : non-croissance des charges (-0,8%)
- ▶ Compte tenu de l'inflation prévue (1,1%), recettes et dépenses réelles 2005 en retrait par rapport à 2004
- ▶ Situation sans précédent pour le canton

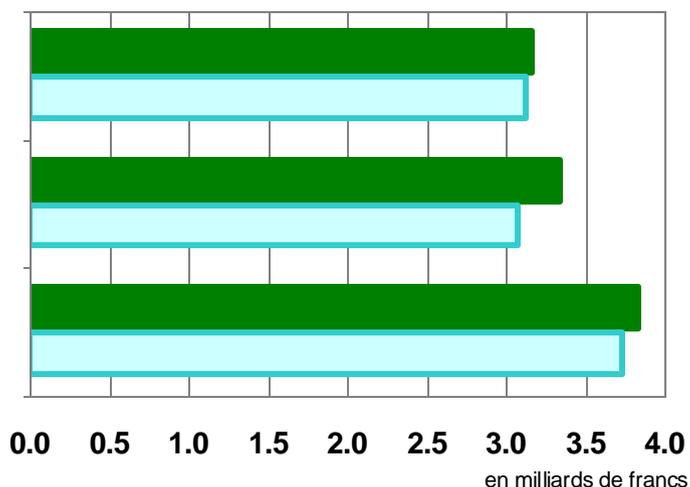
Conjoncture volatile



- ▶ **Indicateurs conjoncturels revus systématiquement à la baisse en cours d'année → rentrées fiscales inférieures à la prévision depuis 2002**

– budget 2002 :	3,16 mias
– comptes 2002 :	3,13 mias
– budget 2003 :	3,34 mias
– comptes 2003 :	3,07 mias
– budget 2004* :	3,84 mias
– évaluation 31.08.04* :	3,73 mias

* y c. bascule EtaCom 0,44 mia



- ▶ **Situation actuelle des rentrées fiscales « moins pire » qu'évaluée au 30 juin**

– évaluation 30.06.04 :	3,60 mias
– évaluation 31.08.04 :	3,73 mias

Prévisions fiscales prudentes



- ▶ **Relatif redressement actuel attribué à :**
 - stabilisation de l'année fiscale 2003, première taxation postnumerando
 - embellie conjoncturelle, observée également à la Confédération
 - mesures pour accroître l'efficacité de l'Administration des impôts

- ▶ **Nombreuses incertitudes demeurent → prévisions fiscales 2005 prudentes mais réalistes**

<i>en mios</i>	Budget 2004	Budget 2005
Impôts revenu-fortune	2'716,2	2'652,9
Impôts bénéfice-capital	345,1	372,7
Total impôts	3'835,4	3'764,4
Total revenus	6'190,2	6'138,9

Dispositif budgétaire contraignant



▶ Avril 2004 :

- Mesures d'économie avec effet immédiat sur le budget 2004 : effet 43 mios
- Moratoire pour plusieurs années sur certains projets d'investissement : effet 326 mios

▶ Budget 2005 :

- Intégration des mesures d'assainissement imposées par la Constitution (art.165) : effet 170,3 mios
- Mesures complémentaires pour réduire les charges ou augmenter les revenus : effet 96,6 mios

Mesures d'assainissement intégrées



- ▶ **Résultat 2003 → art.165 Cst-VD → réduction 162 mios au moins du déficit 2005**

- ▶ **80 mesures présentées en juillet 2004 par le Conseil d'Etat : effet 170,3 mios**
 - dont 119,0 mios (70%) réduction charges, et 51,3 mios (30%) augmentation revenus
 - 72 mesures de la compétence du Conseil d'Etat
 - 8 mesures avec modification législative (60,7 mios)
 - référendum obligatoire

- ▶ **Toutes les mesures, tous les effets financiers repris dans le projet de budget 2005 et soutenus par le Grand Conseil**

Non-croissance de la masse salariale



- ▶ **Objectif masse salariale 2005 = 2004 → non-indexation + suppression des annuités ou autre mesure équivalente**
- ▶ **Non-indexation, prévision initiale 1% : effet Etat 20 mios + parapublic 5,5 mios**
 - compétence du Conseil d'Etat, action prévue dans le cadre des mesures d'assainissement (art.165 Cst-VD)
- ▶ **Suppression des augmentations annuelles ou autre mesure équivalente : effet Etat 20 mios + parapublic 5,5 mios**
 - en cas de modification législative → décret, après négociation avec les partenaires sociaux
- ▶ **Objectif convention salariale 2005-2007**
- ▶ **Négociation avec les représentants de la fonction publique ouverte dès le 27 septembre**

Autres mesures complémentaires



- ▶ **Reconduction mesure de stabilisation du personnel administratif (300 postes / 3 ans)**
 - 100 postes non repourvus en 2005 : effet financier 5 mios
 - selon répartition suivante :

Département	Postes non repourvus en 2005 (en nombre d'ETP)
DSE	25,0
DFJ Administration	12,7
UNIL	6,0
DIRE	9,5
OJV	9,4
TA	0,3
DSAS	2,7
Hospices	11,0
DEC	3,6
DINF	7,4
DFIN	12,4
Total	100,0

Autres mesures complémentaires (suite)



- ▶ **Réorganisation et optimisation des services et des procédures (liste non exhaustive) :**
 - Service des autos, augmentation productivité pistes techniques : effet 1 mio
 - Police cantonale, économie sur mandats, mobilier, fournitures : effet 1 mio
 - enseignement et formation, maîtrise et prévisibilité des coûts et des revenus : effet 17,4 mios
 - Tribunal cantonal, réduction frais généraux et fonctionnement : effet 1 mio
 - soins et hôpitaux, report de projets : effet 5,7 mios
 - siège Organisme médico-social, réduction de subvention : effet 0,2 mio
 - habitat groupé sécurisé, report du projet : effet 0,2 mio
 - promotion économique, réduction de subvention : effet 1 mio
 - informatique et télécommunications, réorganisation interne : effet 6,2 mios
 - bâtiments de l'Etat, réduction supplémentaire de l'entretien : effet 1 mio
 - monuments historiques, suppression subvention aux communes: effet 0,4 mio

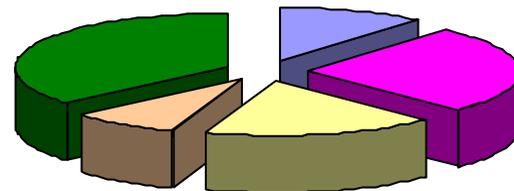
- ▶ **Mise en œuvre de la loi sur les EMS (LEMS) : effet 26,4 mios (revenu)**

Effort partagé



- ▶ Effet total des mesures complémentaires 2005 : 96,6 mios,
- ▶ Dont 61,6 mios (64%) réduction charges, et 35,0 mios (36%) augmentation revenus
- ▶ Tous départements concernés, secteurs publics touchés de manière comparable

– administration	11 mios	
– personnel	25 mios	
– prestations	17 mios	
– subventions	8 mios	
– revenus	35 mios	

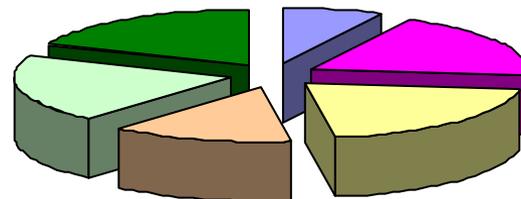


Effort généralisé



- ▶ **Effet global des mesures d'assainissement (art.165) + mesures complémentaires : 266,9 mios**
- ▶ **Dont 180,6 mios (67%) réduction de charges, et 86,3 (33%) augmentation revenus,**
 - au final, répartition exacte 2/3-1/3 voulue et annoncée par le Conseil d'Etat en avril 2004
- ▶ **Tous départements concernés, secteurs publics touchés de manière comparable**

– administration	20 mios	
– personnel	51 mios	
– prestations	56 mios	
– subventions	36 mios	
– impôts	53 mios	
– autres dont revenus	50 mios	



Objectifs de législature confirmés, planification financière révisée



- ▶ **Objectif équilibre budgétaire 2007 maintenu fermement**

- ▶ **Programme de législature et planification financière adaptée aux moyens disponibles**
 - calendrier de mise en œuvre redéfini, certains projets sortis du programme
 - planification financière réactualisée, présentée par le Conseil d'Etat à fin octobre

Investissements priorités



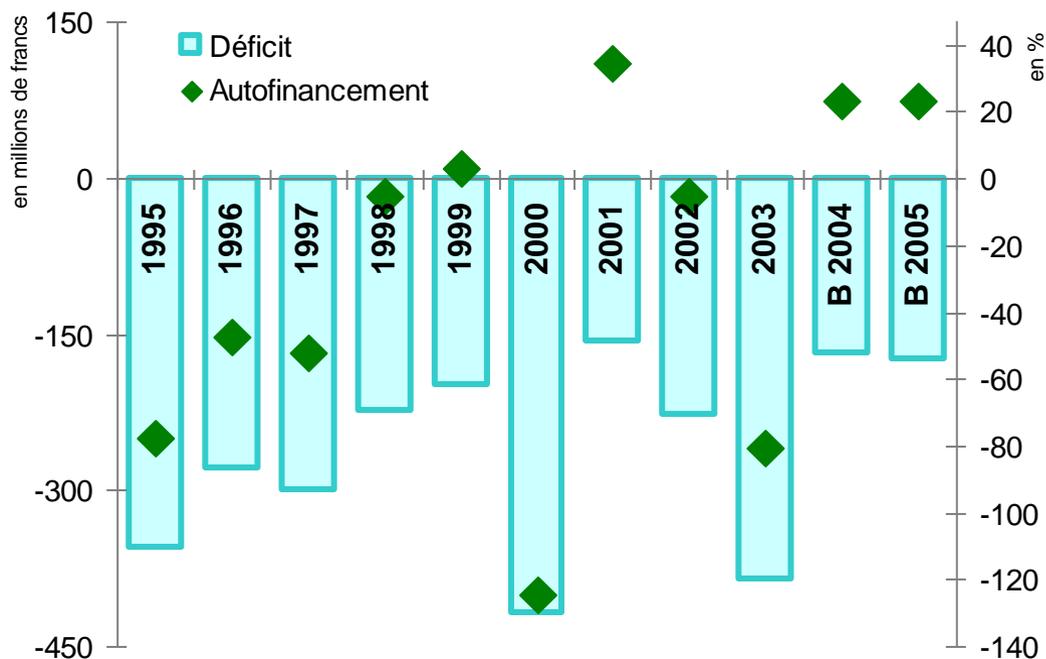
- ▶ **Budget d'investissement net fixé à 200 mios pour 2005 à 2007**
 - ne pas surcharger la dette publique ni les dépenses de fonctionnement induites,
 - respecter l'art.163 Cst-VD (toute charge nouvelle doit être compensée),
 - tenir compte du moratoire sur certains projets annoncé en avril

- ▶ **Investissements bruts (part du canton + autres participations) : 375 mios**
 - montant investi dans l'économie vaudoise au niveau des années 2000 à 2003

Domaine d'investissement	Budget 04 (en mios)	Budget 05 (en mios)	Principales tranches prévues en 2005
Informatique	20,0	15,0	SIRH (2,4); déclaration d'impôt (2,1); DSAS (2,3)
Territoire et mobilité	66,0	60,0	routes (28,5); améliorat. foncières (6,0); eaux (6,2)
Invest. universitaires	9,5	10,0	développement UNIL (3,3)
Santé-social	26,0	29,0	invest. périodiques hôpitaux (10,7); maternité (5,0)
Parc immobilier	61,9	52,9	gymnase Broye (14,5); Burier (9,0); HEP (3,9)
Invest. stratégiques	36,3	33,0	Tridel (24,5)
Total des invest.	219,7	199,9	

Autofinancement positif

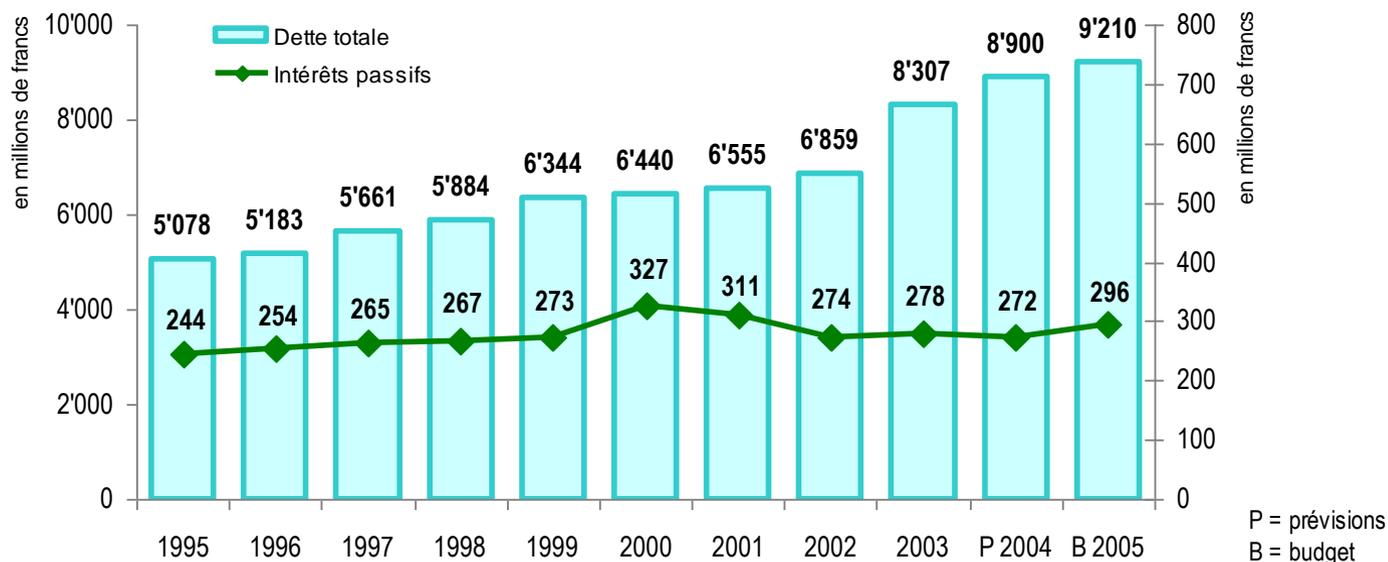
- ▶ Degré d'autofinancement positif : +23%
- ▶ Financement sans emprunt du ménage courant + une partie des investissements
- ▶ Art.164 Cst-VD respecté (les recettes doivent couvrir les charges avant amortissements)



Dette et charge d'intérêts en progression



- ▶ **Dette 2005 : progression +310 mios par rapport à la prévision 2004 actualisée**
 - financement du déficit 154 mios + prêts octroyés 156 mios (M2 notamment)
- ▶ **Charge d'intérêts 2005 : augmentation +24 mios par rapport à prévision 2004**
 - taux à court terme moins favorable + frais d'émission sur emprunt renouvelé
 - non compris 36,4 mios financement bons de participation BCV, couvert par la banque



Incertitudes considérables (liste non exhaustive)



- ▶ **Allègement budgétaire de la Confédération :**
 - enseignement spécialisé, diminution subventions : risque 3,2 mios
 - asile, extension des non-entrées en matière : risque 2,5 mios

- ▶ **Redevance poids lourds, inconnue sur la part cantonale :**
risque 4 mios

- ▶ **Bourses d'études, allocations complémentaires (décision TA) :**
risque 2 mios

- ▶ **ASV/RMR, augmentation du chômage de longue durée :**
risque 7,5 mios

- ▶ **LAMal, incertitudes sur la révision de la loi :** risque 10 mios

- ▶ **Intérêts : hausse des taux (+1%) :** risque 19,4 mios

Progressivité et détermination du Gouvernement



- ▶ Dans la cohérence comme dans la cohésion, le Conseil d'Etat poursuit l'assainissement des finances vaudoises. Malgré une crise des revenus avérée, il maintient l'objectif d'un budget équilibré en 2007.
- ▶ Il a opté pour une politique des pas mesurés, plutôt que des effets d'annonce spectaculaires.
- ▶ Le budget 2005, qui intègre les mesures d'assainissement liées à la Constitution, représente une étape essentielle de ce processus.
- ▶ La réduction des charges en particulier marque clairement la volonté du Conseil d'Etat d'atteindre cet objectif.

Equilibre et mesure des efforts



- ▶ **Pour rendre le budget 2005 supportable, le Conseil d'Etat répartit les efforts de manière la plus équilibrée possible :**
- ▶ **Il agit sur les dépenses comme sur les revenus, au sein de l'Etat comme dans le secteur parapublic et auprès des autres partenaires, sur les salariés de la fonction publique comme sur les usagers des services publics.**
- ▶ **Les économies demandées ne mettent en cause aucune des prestations essentielles de l'Etat; pas plus qu'elles ne menacent la cohésion sociale.**
- ▶ **Le Conseil d'Etat en appelle à une prise de conscience plus forte de la situation réelle, ainsi qu'au sens de la responsabilité de tous les partenaires concernés, afin que ce projet aboutisse.**

Image et projets d'avenir



- ▶ **La situation actuelle prive l'Etat de toute marge de manœuvre, et empêche la réalisation de projets porteurs d'avenir.**
- ▶ **Le poids de la dette représente un lourd fardeau transféré sur les générations futures.**
- ▶ **Le canton de Vaud ne peut rester le plus mal noté de tous par les divers spécialistes des finances publiques.**
- ▶ **Le Conseil d'Etat considère que le budget 2005 participe au rétablissement indispensable de l'image du canton.**